

Compte rendu commission Verger communal / embellissement / lieux de convivialité du 25 avril 2016

Prochaine rendez-vous **A CONFIRMER**



Personnes présentes :

Marthe Communal, Nathalie Deperne, Sophie Gunther, Séverine Chat, Corine Bouvier, Jocelyne Baudu, Laurence Delhommeau, Roger Exertier, Remi Nicoud, Eric Delhommeau, Bruno Lejeau, Laurianne Petit-Roulet et Anne Sophie Vadez.

Ordre du jour :

1. Retour d'expérience suite à la visite de l'Arboretum de Saint Laurent en Royans :
 - Création en 1986 sur l'emplacement d'une ancienne décharge réhabilitée en arboretum communal.
 - Ce lieu de convivialité est équipé de tables de pique-nique ainsi que d'un barbecue en dure et des toilettes sèches. Le mobilier urbain est réalisé en bois brut.
 - Partenariat :
 - CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement : http://parc-du-vercors.fr/fr_FR/cpie-1079.html) : Accompagnement par convention tout le long de l'année avec 4 à 5 réunions par an. Mise à disposition d'animateurs pour la fête de la nature. L'équivalent en Savoie est la structure Savoie vivante (www.savoievivante-cpie.org),
 - PNR Vercors : Fourniture des panneaux de présentation,
 - Fondation de France : 7 000 € de subvention au démarrage du projet (le CPIE avait monté le dossier),
 - LPO : L'arboretum est un refuge LPO (construction de nichoirs, d'hôtels à insectes, animation, ...).
 - Gestion du site : Le site est géré par un collectif qui a été créé à l'initiative de deux élus. L'entretien est également réalisé par les employés municipaux et lors d'ateliers d'insertion.
 - Animation :
 - Fête de la nature une fois par an,
 - Visites régulières des écoles du village,
 - Construction d'une cabane vivante,
 - Une vannière du village avait planté un salicetum,
 - Fête de l'arboretum avec conteurs, professionnels de la faune/flore (FRAPNA), artiste, ONF,...
- Création d'un jardin en trou de serrure (<http://www.monjardinpermaculture.fr/pages/le-keyhole-garden> pour information).

2. Compte-rendu de la visite du chef-lieu du 09 avril :

Différents emplacements ont été identifiés comme pouvant être embellis rapidement et sans contrainte particulière.

- Parcelle communale 1019 + 953b (virage en épingle dans le chef-lieu) : à aménager pour avoir une entrée marquée et accueillante dans le village : arbres, bancs,...
Ce lieu n'aurait pas vocation accueillir trop de public car elle est jugée trop difficile à sécuriser (proximité de la route). Belle vue à travailler.
- Parcelle communale 673 (parcelle de la mairie, talus au sud): à arborer avec de belles essences, espalier, grimpantes pour habiller,
- Parcelle communale 634 (dans le prolongement en contre-bas de l'école : Point le plus intéressant à aménager. Sécurisé et tout proche de l'école, il serait possible d'en faire un lieu très accueillant. La parcelle 79, qui est privée, permettrait d'avoir une surface intéressante. A discuter avec les propriétaires.
- Chemin de la forge : Point stratégique à l'entrée du village qui est une parcelle privée. Les propriétaires sont disposés à laisser la commune l'embellir.
- Talus en contre-bas du parking de la halte (parcelle communale 711 + 1348 : à entretenir.
- Bassin et grand mur au cœur du chef-lieu en haut de l'église.
- Cimetière : Il convient de traiter rapidement le massif de renouée du Japon avant qu'il ne prenne des proportions encore plus importantes.

3. Engagement « 0 pesticide » au 1^{er} janvier 2017 :

Un groupe de travail pourrait se former pour aider Jacky à trouver puis mettre en place de solutions alternatives aux endroits qui sont aujourd'hui désherbés à l'aide de pesticides. Le guide suivant propose des pistes de réflexion :

http://0phyto-100pour100bio.weebly.com/uploads/9/7/2/9/9729204/kit_%C3%A9lu_2016_final.pdf

4. Méthodologie :

Une fiche par site sera éditée afin de répertorier l'existant et d'étudier les aménagements possibles. Ces fiches comprendront entre autres une partie budget afin de proposer les projets au conseil municipal.